



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine d'Al Hoceima

N° :-----/ DAAF-SPFD

252/18

DECISION

08 OCT 2018

RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN CONCOURS DE RECRUTEMENT DE :

- Un Cadre Supérieur en « Ingénierie et Management de la Qualité » ;
- Un Agent de Haute Maîtrise en « Développement Informatique ».

Le Directeur de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;

Vu le Dahir portant loi n° 1.93.51 du Rabiâ I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;

Vu le décret n° 2.93.67 du 4 Rabiâ II pris pour l'application du dahir portant loi n° 1.93.51 du Rabiâ I 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;

Vu le décret n° 2.03.221 du 14 Rabiâ I 1425 (04 Mai 2004) relatif à la création de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima ;

Vu le règlement provisoire régissant le personnel de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima;

Vu la circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publics;

Vu la loi cadre de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima au titre de l'exercice 2018;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1: L'Agence Urbaine d'Al Hoceima organisera un concours pour le recrutement des profils ci-après (fiches de postes en annexes):

Profil	Nombre de postes à pourvoir	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date du concours Ecrit	Date de l'entretien Oral
- Cadre Supérieur en « Ingénierie et Management de la Qualité » (annexe 1)	01	23 Octobre 2018 à 16h30	09 Novembre 2018 à 10h00	28 Novembre 2018 à 10h00
- Agent de Haute Maîtrise en « Développement Informatique » (annexe 2)	01			

Article 2: Le concours est ouvert aux candidats:

- De nationalité marocaine;
- Agés de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours;
- Remplissant les conditions exigées dans les fiches de poste en annexe.

Article 3: Déroulement des concours:

épreuve	durée	coefficient	note éliminatoire
Ecrite: sujet se rapportant aux missions du poste à occuper.	3h	60%	<10/20
Orale: la commission chargée du recrutement évaluera les compétences techniques et managériales des candidats.	15 à 30 min	40%	<10/20

- L'Agence Urbaine d'Al Hoceima procédera à une présélection sur dossier des postulants, seuls les candidats retenus, lors de cette première étape, seront convoqués nominativement pour passer le concours d'accès ;
- Les candidats admis à l'épreuve écrite, seront convoqués pour subir un entretien oral ;
- Tout dossier incomplet, dont les documents ne sont pas conformes aux pièces sus indiquées ou parvenu hors délais sera rejeté ;
- Le lieu de déroulement des épreuves écrites sera communiqué aux candidats individuellement dans la convocation, et sur le site web de l'Agence Urbaine (www.auah.ma)
- Les résultats des différentes étapes du concours seront affichés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.auah.ma, ainsi qu'au niveau de son siège.

Article 4: Le dossier de candidature se compose des documents suivants:

- Une demande manuscrite;
- Une lettre de motivation;
- Un Curriculum Vitae;
- Des copies certifiées conformes des diplômes obtenus (les attestations de réussite ne sont pas acceptées);
- Une attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères ;
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité;
- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires ;
- Attestation(s) de travail ou tout document(s) justifiant(s) l'expérience, conformément à la réglementation en vigueur, pour le secteur privé, l'attestation de travail doit être appuyée par les déclarations de cotisations à la CNSS pour la période considérée.

Article 5: Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Directeur de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima par voie postale ou déposés au bureau d'ordre de cette Agence, sis au Bd. Mohammed V, n° 80 - Al Hoceima, sous pli fermé au plus tard le **23 Octobre 2018 à 16h30**. Le pli doit mentionner « le profil objet de la postulation »

N.B: Les candidats réussis audit concours s'engagent à exercer leurs fonctions au sein de l'Agence Urbaine d'Al Hoceima pendant quatre ans d'exercices effectifs, et que toute demande de démission durant cette période ne sera pas acceptée.

Le Directeur de l'Agence Urbaine
d'Al Hoceima
Signé : Abdelkader EL MOURABIT





Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville
Agence Urbaine d'Al Hoceima

Annexe 1:
Fiche de Poste :
Cadre supérieur en « Ingénierie et Management de la Qualité »

I. Profils :

- Avoir un Diplôme de (Master ou de Master Spécialisé) en **ingénierie et management de la qualité**.

II. Expérience professionnelle :

- L'expérience dans le domaine de management de la qualité, est souhaitée.

III. Compétences requises :

- Connaissances des normes ISO 9001 v 2015, ISO 9000, ISO 19011... ;
- Maitrise les méthodes d'élaboration et de mise en œuvre des audits ;
- Maîtrise les outils de la communication en interne et en externe ;
- Maitrise les outils d'élaboration des tableaux de bord, analyse des indicateurs et de reporting.
- Maitrise les techniques de réalisation des enquêtes de satisfaction ;
- Maitrise des outils informatiques (word, excel, power point...);
- Avoir une grande capacité d'analyse et de synthèse.

IV. Qualités personnelles :

- Etre dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et vision large sur la vocation du poste à occuper ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

V. Descriptif du poste :

- Assurer la gestion et l'amélioration continue du Système de Management de la Qualité de l'Agence Urbaine d'AL Hoceima ;
- Participer à la définition de la stratégie globale de l'Agence;
- Assurer que les processus nécessaires au SMQ sont établis, mis en œuvre et efficaces,



